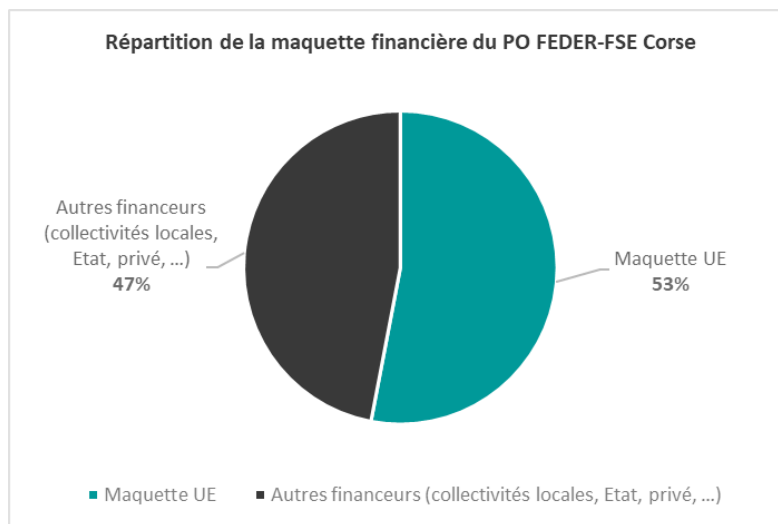


PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER-FSE Corse

Résumé citoyen – Rapport annuel 2020

Le présent résumé du contenu du rapport annuel 2020 de mise en œuvre du programme est à destination des citoyens, afin de présenter l'état d'avancement du Programme Opérationnel (PO) FEDER-FSE Corse pour la période de programmation 2014-2020.

Depuis 2014, la Collectivité de Corse a été désignée **autorité de gestion** du Programme Opérationnel (PO) FEDER-FSE pour la période 2014-2020. Approuvé le 14 décembre 2014 par la Commission européenne, ce programme est cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et le Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de cohésion. L'enveloppe totale allouée au PO FEDER-FSE en Corse pour la période de programmation 2014-2020 représente **plus de 218 M€ en coût total**, dont **115,6 M€ de crédits européens** (FEDER, FSE).



Le programme est voué à soutenir 7 axes prioritaires (+ 2 axes d'assistance technique) :

- **Axe 1** : Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
- **Axe 2** : Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
- **Axe 3** : Augmenter la compétitivité des entreprises corses
- **Axe 4** : Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
- **Axe 5** : Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
- **Axe 6** : Renforcer la cohésion sociale
- **Axe 7** : Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
- **Axe 8** : Assistance technique FEDER
- **Axe 9** : Assistance technique FSE

Qu'est-ce que le FEDER et le FSE ?

Le FEDER permet d'intervenir dans différents champs thématiques au service du développement du territoire régional : Recherche & Innovation, Numérique, Compétitivité des entreprises, Transition énergétique, Prévention des risques naturels, Tourisme, Développement urbain, ... En Corse, **le FEDER représente plus de 104,7 millions d'euros** sur la période 2014-2020. Il est mobilisé sur les axes prioritaires 1 à 6, ainsi qu'au travers de l'axe 8 d'assistance technique FEDER.

Par ailleurs, le **FSE** intervient sur les projets dédiés à l'emploi, la formation et l'inclusion. En Corse, la maquette de crédits UE pour ce fonds s'élève à **10,9 millions d'euros**. Il intervient au travers de 2 axes prioritaires : l'axe 7 « Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi » et l'axe 9 d'assistance technique FSE.

En août 2019, la maquette financière du programme a été révisée. Cette révision a permis d'ajuster les montants prévus sur les différents axes, au regard de l'évolution des besoins et du rythme d'avancement de la programmation. Ces réaffectations de crédits ont permis notamment de poursuivre les investissements sur les thématiques les plus dynamiques du PO 2014-2020 Corse.

Au **31 décembre 2020, ce sont plus de 88,57 M€ de FEDER et de FSE qui ont été programmés** pour soutenir un total de **208 projets**. Cela signifie que **77% de l'enveloppe UE a été consommée**, ce qui s'avère en progression par rapport à l'année dernière (+ 7 points), en dépit du contexte de la crise sanitaire du covid-19 peu propice à la dynamique de projets. Plus précisément, 77,8% des crédits de la maquette FEDER et 65,3% des crédits FSE ont été consommés. Sur les 208 projets soutenus, **194 l'ont été au titre du FEDER et 14 du FSE. Le taux de réalisation¹ du programme est d'environ 38,2%, et celui de certification² de 35,1%.**

Au titre du FEDER : 194 projets programmés pour un montant UE de 81,46 M€

L'axe 1, consacré aux projets dans le domaine de la **recherche** et de **l'innovation**, témoigne d'un taux de programmation de **89%**. Les **13 projets soutenus** représentent un investissement du FEDER de **16,75 M€**. Parmi ces opérations, 7 dossiers concernent des projets de recherche publique et 6 l'accroissement des activités d'innovation dans les entreprises corses, par le soutien aux projets de recherche collaborative. En revanche, aucun nouveau projet n'a été programmé sur l'axe 1 depuis 2018, alors que, dans le même temps, le volume de dépenses certifiées a augmenté sensiblement, **de 8,8 M€ l'an dernier à 10,55 M€ en 2020**. Cette augmentation s'explique par les efforts déployés pour accompagner les porteurs dans la justification de leurs dépenses.

Destinés à soutenir le déploiement du Très Haut Débit auprès de groupes fermés d'utilisateurs, ainsi que le développement des usages numériques auprès des citoyens, les investissements consentis sur l'axe 2 Numérique représentent au total **plus de 8,56 M€ FEDER**. 7 nouveaux projets ont vu le jour durant l'année écoulée. Par ailleurs, cet axe a bénéficié de la révision de la maquette financière, ce qui

¹ Taux de réalisation : Rapport entre les dépenses certifiées CT et le coût total éligible programmé

² Taux de certification : Rapport entre les dépenses certifiées CT et la maquette en coût total

explique que son taux de programmation atteigne désormais **95%** au 31 décembre 2020 (contre 48% en 2019).

Au total, **83 projets** ont bénéficié d'un cofinancement des fonds européens dans le champ numérique, dont l'immense majorité concerne le volet usages numériques (80 dossiers). A ce jour, le PO FEDER-FSE Corse est d'ailleurs le programme français ayant soutenu le nombre de dossiers le plus élevé relatifs aux usages numériques, une dynamique portée notamment par le soutien à la numérisation des écoles et aux initiatives favorables à la médiation numérique.

Concernant le volet infrastructures, deux appels à projets avaient été lancés avant le 31/12/2018, aboutissant à la réalisation de deux projets de réseau THD régional à destination d'une communauté d'utilisateurs (réseau HD Santé – GCS SIRS - CO, Ecoles THD pour la commune de Porto-Vecchio) et d'un projet de réseau régional Haut Débit des établissements de l'enseignement secondaire en Corse. L'intégralité de l'enveloppe dédiée aux infrastructures numérique a été consommée (100%), soit **plus de 2 M€ de FEDER**.

L'enveloppe financière du volet infrastructures ayant été intégralement consommée, l'intervention du programme s'est concentrée sur le volet des usages numériques, avec l'émergence de **7 nouveaux projets**. Deux de ces nouveaux projets concernent l'installation d'outils numériques d'information au service des usagers (bornes tactiles et panneaux numériques routiers). Ils sont portés par la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA). En parallèle, ont été financés deux projets de numérisation des écoles Lumiu et du PETR Ornano Sartenais Valincu Tàravu, un projet de mise en œuvre d'une plateforme territoriale de données de santé porté par le SITEC, une étude portant sur l'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication en Corse et enfin la mise en œuvre de l'Espace Numérique de Travail LEIA V3. Les deux derniers projets mentionnés sont portés par la Collectivité de Corse. Corrélée à la révision de la maquette, **94% de l'enveloppe FEDER allouée au développement des usages numérique a été consommé** à échéance de fin 2020.

L'axe 3, visant à soutenir la compétitivité des PME corses, dispose d'un taux de programmation de **85%** en 2020 (soit une progression de 17% par rapport à 2019). **22 projets** ont été programmés au 31.12.2020, soit 2 projets supplémentaires par rapport à l'année dernière. Ces opérations correspondent à **14,43 M€** de crédits européens programmés. Le taux de certification des dépenses se porte à 36%, soit 15,28 M€ en coût total.

Les 2 opérations les plus récentes représentent un coût UE de 2,8 M€ pour un coût total programmé de 7 M€. Elles concernent le secteur de l'aéronautique, l'un des rares domaines d'industrialisation de la Corse. Elles visent toutes les deux à répondre aux besoins futurs de cette industrie. La première opération est portée par Corse composites Aéronautiques (CCA) : il s'agit d'un projet structurant de recherche industrielle et formation visant à accélérer la transformation de l'entreprise vers un pôle d'excellence composites et « usine du futur ». Le 2nd projet consiste dans une nouvelle action collective de transition pour assurer l'émergence d'un nouvel acteur du composite, porté par le Pôle des Industries Aéronautiques de Corse (PIAC).

L'axe 4 dispose de la maquette financière la plus élevée de tous les axes prioritaires, avec plus de **30,7 M€ FEDER**. Destiné à soutenir la transition énergétique vers une économie à faible émission de carbone, il a largement bénéficié de la révision financière d'août 2019, avec plus 7,74 M€ FEDER ciblés sur la rénovation énergétique du bâtiment et le développement de solutions de mobilité plus durables.

Au 31 décembre 2020, plus de **24,67 M€ de crédits européens** ont été programmés, soit **80% de la maquette UE de l'axe**. **Un nouveau projet** a vu le jour : une opération de réhabilitation et rénovation thermique de 38 logements sociaux de la résidence des Pins à Mezzavia porté par l'Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (OPH CAPA). Elle représente un coût UE de 800 000 € pour un coût total éligible de 1,42 M€. A ce jour, **25 dossiers ont donc été programmés sur l'axe 4**. A l'échelle de l'axe, 18,65 M€ de dépenses ont été certifiées en coût total, soit un taux de 32,2%.

L'axe 5 permet de répondre à la fois aux problématiques de prévention des risques naturels (érosion, inondation, amiante) et à l'enjeu du développement du tourisme sur l'île de Beauté. Aucune nouvelle opération n'a été programmée depuis 2018. Ainsi, le **nombre de projets soutenus reste à 33** pour un investissement de **11,85 M€ FEDER**, soit un **taux de programmation de 62%**. La plupart des dossiers (25) sont programmés sur le volet tourisme (7,65 M€ FEDER). Toutefois, plusieurs opérations devraient être programmées en 2021 sur le volet risques naturels. Enfin, il est à signaler que le contexte de la crise sanitaire est apparu comme un frein majeur pour la dynamique de projets, tout particulièrement en ce qui concerne le tourisme, principale activité économique de la Corse. En dépit de l'émergence de nouveaux dossiers en 2020, la dynamique de certification s'est poursuivie pour aboutir à 18,3 M€ de dépenses certifiées, ce qui représente 57,21% de la maquette en coût total de l'axe 5 « *Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire* ».

L'axe 6, dédié au développement urbain, témoigne d'une forte dynamique de programmation sur l'année 2020. En effet, 8 nouveaux projets ont été soutenus, ce qui porte le nombre de dossiers programmés à **11**. Le taux de programmation passe lui de 13% au 31/12/2019 à **59%** au 31/12/2020. Le coût total éligible de ces opérations s'élève à 5,58 M€ dont **3,54 M€ de crédits FEDER**. Enfin, 2,25 M€ de dépenses en coût total, soit 22,6% de la maquette de l'axe urbain, ont été certifiées. Les nouvelles opérations programmées sont portées essentiellement par la commune d'Ajaccio, la commune de Bastia ou sa communauté d'agglomération :

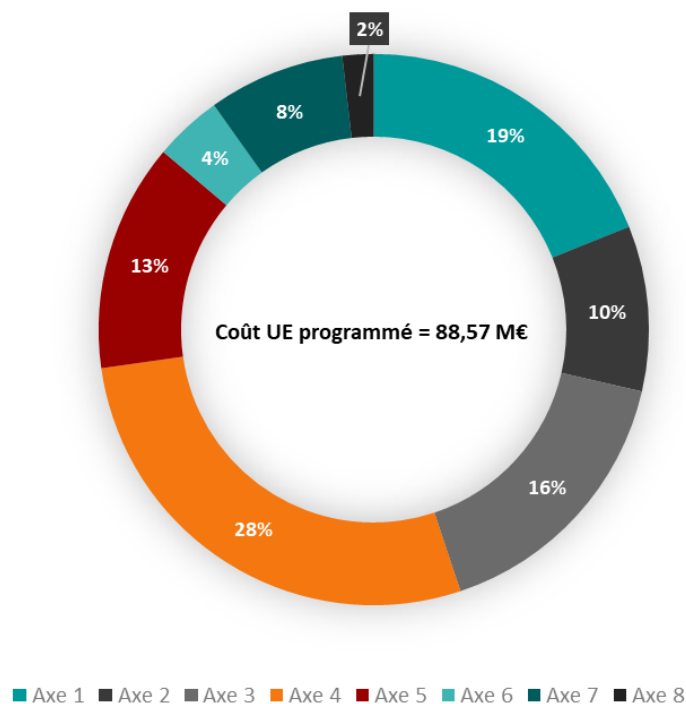
- La rénovation du Gymnase St Jean (Ajaccio)
- La rénovation du gymnase Michel Bozzi (Ajaccio)
- La modernisation du Complexe Vignetta Jean Nicoli (Ajaccio)
- La rénovation du stade du Stiletto (Ajaccio)
- Des travaux de requalification de la place Guasco (Bastia)
- La rénovation et Extension du Cossec Pepito Feretti (Bastia)
- L'aménagement et équipement du Centre des Sciences (Bastia)
- Des travaux d'embellissement et de rénovation de l'espace public du Colle (Bastia)

Au titre du FSE : 14 projets programmés pour un montant de 7,11 M€ FSE

L'axe 7 répond à l'objectif d'augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi « de bas niveaux ». Depuis le début de la programmation 2014-2020, un total de **7,11 M€ de FSE** a été programmé élevant le taux de programmation à **68%** en fin d'année 2020. Au cours de l'année, 2 opérations ont fait l'objet d'une déprogrammation et un nouveau dossier a été cofinancé. A ce stade, **14 projets** sont donc programmés sur l'axe 7 consacré au FSE. La nouvelle programmation concerne spécifiquement le soutien à l'Ecole de la 2nd chance de Bastia pour l'année 2020. Sur les 14 opérations, nous observons que 4 dossiers sont portés par l'Ecole de la 2nd chance de Bastia, dans le cadre d'un cofinancement annualisé reconduit depuis 2017. En parallèle, l'axe FSE concentre ses financements

notamment auprès de dispositifs régionaux au soutien financier annualisé, tout comme l'École de la 2nde chance (PRFPA, dispositifs insertionnel et qualifiant).

Répartition des volumes UE programmés par axe d'intervention FEDER et FSE



A mi-chemin de la programmation, 2018 avait été l'année de l'exercice de performance pour le PO FEDER-FSE de Corse. Sur la base du bilan de l'année 2018, les premiers enseignements de la mise en œuvre des fonds européens en Corse ont été intégrés, et des modifications au programme opérationnel ont été impulsées au cours de l'année 2019. Les réajustements dont ont bénéficié les enveloppes financières ont permis de mieux prendre en compte les avancées des différents axes pour l'année 2020. La programmation a progressé encore cette année, malgré un contexte national et local plutôt défavorable. Au total, ce sont 18 opérations supplémentaires, qui auront bénéficié d'un soutien en 2020. Cette dynamique a vocation à se poursuivre sur la fin de la programmation 2014-2020, avec un vivier de projets d'ores-et-déjà identifiés sur plusieurs thématiques (risques naturels, développement urbain...). Au-delà de la fin de programmation, l'Autorité de gestion s'investit actuellement dans la mise en œuvre de REACT EU et l'élaboration de la prochaine stratégie FEDER-FSE+ 2021-2027.

L'ensemble des informations sur les fonds européens en Corse est accessible sur le site internet dédié : <http://www.europa.corsica/>